

Dossier suivi par  
**Odile PÉRIN**  
Inspectrice de l'éducation nationale  
Chargée de mission  
Enfants du voyage  
Circonscription de Mortain

Téléphone  
02 33 59 00 62

Courriel  
[dsden50-ienmor@ac-caen.fr](mailto:dsden50-ienmor@ac-caen.fr)

**Isabelle COCHE**  
Division de l'enseignement  
scolaire  
DESCO 5

Téléphone  
02 33 06 92 24

Courriel  
[dsden50-desco51@ac-caen.fr](mailto:dsden50-desco51@ac-caen.fr)

Adresse  
12, rue de la Chancellerie  
BP 442  
50002 Saint-Lô Cedex

<http://www.ac-caen.fr/dsden50/>

Saint-Lô, le 16 octobre 2018

L'inspectrice d'académie,  
directrice académique des services  
de l'éducation nationale de la Manche

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
de l'éducation nationale

Objet : Dispositif d'accompagnement et de suivi des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

Réf : Circulaire n°2012-142 du 2 octobre 2012

Les enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs, sont soumis comme tous les enfants, à l'obligation scolaire entre six et seize ans.

Ils sont scolarisés en classe ordinaire et peuvent éventuellement être pris en charge, sur un temps limité, et pour les apprentissages fondamentaux, par un enseignant chargé de l'aide à la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

Cette prise en charge peut avoir lieu soit dans la classe, soit à l'extérieur de la classe (en groupes).

L'enseignant chargé de l'accompagnement peut aussi mettre à disposition des outils et/ou prodiguer des conseils à l'équipe éducative.

Lors de la scolarisation de ces élèves, chaque enseignant concerné devra évaluer leurs compétences et renseigner la fiche navette, que vous pouvez retrouver sur le site de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Manche.

**Cette fiche sera renseignée numériquement et adressée par courriel à l'enseignant missionné pour avis.** Il la transmettra à l'inspectrice de l'éducation nationale chargée du dossier qui analysera la demande et planifiera les interventions des enseignants concernés. Après validation, cette fiche sera retournée à l'école pour information.

Coordonnées des enseignants :

- **BASSIN NORD** : (secteurs CARENTAN LES MARAIS, CHERBOURG EN COTENTIN et PÉRIERS).

Monsieur AUFFRET Gaël, rattaché administrativement à l'école les Hauts Champs de CARENTAN LES MARAIS.

*Courriel : [dsden50-efiv-nord@ac-caen.fr](mailto:dsden50-efiv-nord@ac-caen.fr)*

- **BASSIN D'EDUCATION CENTRE** : (secteurs COUTANCES et SAINT-LO).

Madame MARIE Valérie, rattachée administrativement à l'école de l'Yser de SAINT-LO.

*Courriel : [dsden50-efiv-centre@ac-caen.fr](mailto:dsden50-efiv-centre@ac-caen.fr)*

- **BASSIN D'EDUCATION SUD** : (secteurs AVRANCHES, GRANVILLE et SAINT HILAIRE DU HARCOUET).

Madame HERGAULT Brigitte, rattachée administrativement à l'école Beauséjour de SAINT-HILAIRE DU HARCOUET.

*Courriel : [dsden50-efiv-sud@ac-caen.fr](mailto:dsden50-efiv-sud@ac-caen.fr)*

Le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (C.A.S.N.A.V.) constitue aussi un pôle de ressources pour vous apporter des réponses pédagogiques adaptées (Anne ROUE, coordonnatrice CASNAV, centre Philippe Lucas, rectorat de Caen, Tél : 02 31 56 77 31, [casnav.caen@ac-caen.fr](mailto:casnav.caen@ac-caen.fr)).

Je vous remercie de votre attention.



**Nathalie VILACÈQUE**

